



CONCOURS MES ÉTUDES, MA CAISSE

DU 11 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE 2019

RÈGLEMENTS ET CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

MODE DE PARTICIPATION

Pour participer au concours de bourses d'études de la Caisse Desjardins de Mercier-Est—Anjou, les étudiants doivent remplir en ligne le formulaire de participation disponible sur le site Web au www.desjardins.com/CaisseDesjardinsdeMercierEstAnjou.

La date limite pour faire parvenir le formulaire à la Caisse est le 14 octobre 2019. Une seule participation par personne.

MODE D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Les inscriptions auront lieu du 11 septembre au 14 octobre 2019. Un pré-tirage au sort de 60 candidats se fera le 15 octobre 2019. Les semi-finalistes seront contactés par courriel ou par téléphone avant le 18 octobre 2019. Les 35 gagnants seront déterminés par tirage au sort lors du brunch de la Caisse qui aura lieu le dimanche 20 octobre à 10 h au Club de Golf Métropolitain Anjou. Pour être déclaré officiellement gagnant et avoir droit à la bourse, le participant devra obligatoirement être présent à ce brunch ou mandater quelqu'un pour y être représenté. Il devra également remplir toutes les conditions décrites au règlement. De plus, 5 bourses de participation seront également remises parmi les participants présents qui n'auront pas gagné.

La bourse sera versée dans le compte du gagnant à la Caisse Desjardins de Mercier-Est—Anjou. Suite à une rencontre avec le conseiller jeunesse, l'étudiant devra présenter une attestation d'études pour la session d'automne 2019.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Être membre de la Caisse Desjardins de Mercier-Est—Anjou ou s'engager à le devenir

ET

Résider ou étudier sur le territoire de la Caisse Desjardins de Mercier-Est—Anjou

ET

Être étudiant à temps plein à l'automne 2019

Être présent au brunch annuel de la Caisse le 20 octobre 2019 ou mandater quelqu'un pour y être représenté

Fournir, lors d'une rencontre avec le conseiller jeunesse, une attestation d'études à temps plein pour l'automne 2019

* Ouverture d'un compte à la Caisse Desjardins de Mercier-Est—Anjou obligatoire si l'étudiant n'est pas déjà membre.

** Les membres de la famille immédiate des employés et dirigeants ne sont pas admis.

DESCRIPTION DES BOURSES

- 5 bourses de 500 \$ - Niveau secondaire
- 5 bourses de 500 \$ - Niveau professionnel
- 10 bourses de 1 000 \$ - Niveau collégial
- 10 bourses de 1 500 \$ - Niveau universitaire
- 5 bourses de participation
 - 1 x 250 \$ - Niveau professionnel
 - 1 x 250 \$ - Niveau collégial
 - 3 x 500 \$ - Niveau universitaire

35 bourses pour un total de 32 000 \$

CONSENTEMENT

En participant à ce concours, les gagnants et leurs représentants acceptent que la Caisse utilise leur nom, leur photo et leur déclaration relative au prix à des fins promotionnelles, et ce sans aucune forme de rémunération.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Manon Archambault
514 351-1916 poste 7251303
manon.v.archambault@desjardins.com

 [caisseDesjardinsdeMercierEstAnjou](#)

 **Desjardins**
Caisse de Mercier-Est—Anjou